

Marque	Modèle	N° Série	1ère Immatriculation	Kilométrage
Citroën	C5 AIRCROSS	VR7A4DGZSPL011951	17/02/2023	8053

Les actions suivantes ont été réalisées par nos techniciens en : 17-02-2025

Opérations	Quantité
VIDANGE ET REMPLACEMENT FILTRE A HUILE	1

Les prochaines actions à réaliser sont les suivantes :

VIDANGE FILTRE A HUILE TOUS LES :	10 000 km OU 1 an
DISTRIBUTION PAR CHAINE :	

CONTRÔLE TECHNIQUE :	2027
* Se référer à la carte grise et/ou à la vignette pour le mois exact du CT	

Certificat batterie

Date du diagnostic : 17/02/2025 à 08:11 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/ce6f043bce3.pdf>



Citroën C5 Aircross ⁽¹⁾

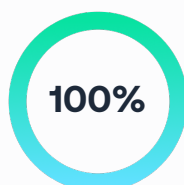
VIN : VR7A4DGZSPL011951

Date de mise en circulation : 17/02/2023

Kilométrage : 8 052 km

⁽¹⁾ Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽²⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽³⁾

11,4 kWh / 11,4 kWh

⁽²⁾ SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

⁽³⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽⁴⁾

	☀ Été (25°C)	☁ Hiver (0°C)
📍 Usage urbain	57 - 63 km	43 - 47 km
📍 Usage autoroute	41 - 45 km	34 - 38 km
📍 Usage mixte	52 - 58 km	39 - 43 km

⁽⁴⁾ En mode 100% électrique. Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.